

Le Comité régional organise une formation «**Unité de Formation Fédérale**» pour les «**Animateurs** » souhaitant préparer leur «**Brevet d'Animateur Fédéral**».

<b>Organisateur</b>	<b>Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale</b>
<b>Public concerné :</b>	<p>Ce stage s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à tous ceux qui sont intéressés par l'animation et veulent passer un « Brevet d'animateur fédéral »</li> <li>aux nouveaux dirigeants (et plus expérimentés) d'associations ou de commission technique (attestation de stage spécifique)</li> <li>Avoir 16 ans au début du stage</li> </ul>
<b>Contenu :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance des publics – 1/2 journée</li> <li>Connaissance de la vie associative et de la Fédération – 1/2 journée (<b>Ouvert aux dirigeants et aux membres commissions techniques</b>)</li> <li>Conduite de projet – Stage sur une journée (<b>Ouvert aux dirigeants et aux membres commissions techniques</b>)</li> </ul> <p>Cette formation est organisée en trois modules dont 2 ouverts aux dirigeants des associations ou des commissions techniques</p>
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	<p>Lieu : <b>7 rue Pasteur 21200 Beaune</b> – <a href="#">Lien vers carte</a></p> <p>Date : <b>les 24 octobre et 29 novembre 2020</b></p> <p>Horaires – Accueil : <b>08 h 30</b> Début : <b>09 h 00</b> – Fin : <b>17 h 00</b></p>
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	Repas tiré du sac
<b>Amener :</b>	De quoi prendre des notes
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>ARNOUD Jean-Pierre – 06 06 75 63 01</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date limite d'inscription : <b>19/10/2020</b></li> <li>Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>20/09/2020</b></li> <li>Coût : 80 € pour UFF – les modules ouverts aux dirigeants sont gratuits pour ces derniers</li> <li>Nombre minimum de stagiaires : <b>4</b> Nombre maximum de stagiaires : <b>16</b></li> </ul> <p><b>Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*</b></p> <p>À régler à l'inscription par : chèque – libellé à l'ordre de : <b>FSCF – Comité régional B-FC</b> <b>ou virement (RIB sur demande)</b></p> <p>Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : <b>UFF-BEAUNE-24/10/2020</b></p> <p>Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement.</p> <p><b>Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a></b></p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<p><b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e).</b> Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.</b></p> <p>Elle est accessible « <b>pré-remplie</b> » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations - <a href="#">Formulaire vierge</a></p>
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association).</p> <p>* <a href="#">Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</a></p> <p>Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.

Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**

Président du Comité Régional

**Jean-Pierre ARNOUD**

Chargé de formation